GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (épinette noire)
— — (épinette blanche)
— — (épinette blanche)
— — (épinette noire)
— — (épinette rouge)
Sapinière
— — (à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — — et/ou mélèze (où occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — — — — — avec bouleau blanc
— — — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — — avec mélèze
— — — — — — — avec pin gris
— — — — — — — avec peuplier
— — — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — — — — avec bouleau blanc
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec peuplier
— — — — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec peuplier
— — — — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Mélèzin
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (aucune essence compagne prédominante)
— — — à épinette noire
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue — Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris — F1Pg(F) — F1Pg(R)
— — — — avec pin blanc — F1Pb(F) — F1Pb(R)
— — — — avec pin rouge — F1Pr(F) — F1Pr(R)
— — — — avec épinette noire — F1R(F) — F1R(R)
— — — — avec sapin — F1S(F) — F1S(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge — F1E(F) — F1E(R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin — Bb S(F) — Bb S(R)
— — — avec épinette noire ou rouge — Bb R(F) — Bb R(R)
— — — avec pin gris — Bb Pg(F) — Bb Pg(R)
— — — avec pin blanc — Bb Pb(F) — Bb Pb(R)
— — — avec pin rouge — Bb Pr(F) — Bb Pr(R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin gris — Bj Pg(F) — Bj Pg(R)
— — — avec pin blanc — Bj Pb(F) — Bj Pb(R)
— — — avec pin rouge — Bj Pr(F) — Bj Pr(R)
— — — avec résineux — Bj R(F) — Bj R(R)
Peuplier avec sapin — Pe S(F) — Pe S(R)
— — avec pin gris — Pe Pg(F) — Pe Pg(R)
— — avec pin blanc — Pe Pb(F) — Pe Pb(R)
— — avec pin rouge — Pe Pr(F) — Pe Pr(R)
— — avec épinette noire ou rouge — Pe R(F) — Pe R(R)
— — avec résineux — Pe E(F) — Pe E(R)
Érablière à érable rouge — Er R(F) — Er R(R)
Érablière résineuse — Er R(F) — Er R(R)
— à pin blanc — Er Pb(F) — Er Pb(R)
— à pin rouge — Er Pr(F) — Er Pr(R)
Mélangés à feuillus tolérants — M FT(F) — M FT(R)
— sur station humide — M Fh — M Fh (R)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus — F
— d'essences intolérantes — Fi
— d'essences tolérantes — Ft
— sur station humide — Fh
— (plantation) — Fp
Bouleau à bouleaux blancs — Bb
— à bouleaux jaunes — Bj
Peuplier — Pe
Érablière — Er
— — à bouleaux blancs — Er Bb
— — à bouleaux jaunes — Er Bj
— — à peupliers — Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes — Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes — Er Ft
Plantation de feuillus — Pf
— — de bouleau blanc — Pf Bb
— — de peuplier — Pf Pe
— — de peuplier hybride — Pf Ph

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — sec
Dénudé et semi-dénudé humide — dhu
Aulnaie — A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cd
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus épaisse légère — cl
Brûlis partiel — dbp
Épidémie légère — el
Brûlis partiel — brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — br
Brûlis, total — bt
Épidémie sévère — es
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
50-30 "	30-50 "
60-30 "	30-60 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) — Peuplement dominancé de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Pinéquienne — Peuplement dominancé de pin gris, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleinéquienne — Peuplement dominancé de feuillus tolérants, majorité des tiges plus que 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L-plaine	0 à 30%	aucun
M-modérée	31 à 45 %	m
F-forte	46 à 60 %	f
A-abrupte	61 % et plus	a
S-superficie accidentée de pierres	> 5 %	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1 E C3 cd 50 m ⊖ — S : sélection ; E : classe de pente ; C3 : classe d'âge ; cd : coupe partielle en damier ; 50 : origine ; m : classe de hauteur ; ⊖ : classe de défoliation ; C3 : classe d'âge ; E : classe de pente ; S1 : sous-groupe d'essences ; R : groupement d'essences ; 01 : classe de densité ; 6 : type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m)	2 (7m)	3 (13m)	4 (19m)	5 (25m)	6 (31m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. ROCHE & ASS.
SIGNATURE : Gaston Roche Ing. Forestier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ORDRE FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 22-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion — 00 03*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 33100
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 211
Municipalité — 90000*
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Paroisse
M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY*
Région écologique — 6a

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981 / Année de publication : 1983 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /Q/82
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-15 S.E.	32-A-16 S.O.	22-D-13 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-10 S.E.	32-A-9 S.O.	22-D-12 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-7	32-A-8	22-D-5	

32 A/9 S.E.
2